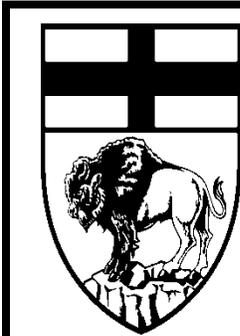


Mercredi 21 novembre 2018



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 2
ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. FLETCHER

M. LINDSEY

M. SWAN

M. WIEBE

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Débat sur le discours de la lieutenant-gouverneure
(premier jour du débat)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* WHARTON

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités (exigences accrues à l'égard des codes de conduite visant les conseillers)/The Municipal Amendment Act (Strengthening Codes of Conduct for Council Members)*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)*

M. le *ministre* SCHULER

(N° 4) — *Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 200) — *Loi sur l'accès sécuritaire aux services d'interruption volontaire de grossesse/The Safe Access to Abortion Services Act*

M. SWAN

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines)*

M. WIEBE

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*

M. WIEBE

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politique sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policy)*

M. LAMONT

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mercredi 28 novembre 2018, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, y compris le rapport sur la tenue de la 41^e élection générale provinciale le 19 avril 2016;
- rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Point Douglas et une proposition visant la modification du déroulement du vote pour l'année se terminant le 31 décembre 2017.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le jeudi 17 janvier 2019, à 13 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport et les recommandations du Comité chargé de la rémunération des juges datés du 23 mai 2018.
